

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C.  
MAR 1er/CIPMP/2024 Du  
18/09/2024 EN PROCEDURE  
D'URGENCE POUR LA  
REABILITATION ET L'EQUIPEMENT  
DU LAMIDAT DE MAROUA  
(CONSTRUCTION D'UN HANGAR)  
PART LA COMMUNE  
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA  
1er, DEPARTEMENT DU DIAMARE,  
REGION DE L'EXTREME-NORD.  
FINANCEMENT : (BUDGET DE LA  
COMMUNE) EXERCICE 2024  
IMPUTATION : 58 30 186 04  
641311 523313 921  
AUTORISATION DE DEPENSE :  
IZ045588**

**1.Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1<sup>er</sup>, **Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour **l'exécution des POUR LA REABILITATION ET L'EQUIPEMENT DU LAMIDAT DE MAROUA (CONSTRUCTION D'UN HANGAR) PART LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. Suivant la Répartition ci-après.**

## **2.Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

### **B – CONSTRUCTION D'UN PAN DE MUR DE LA CLOTURE**

**Lot 100 – Travaux préparatoires**

**Lot 200 Terrassement et implantation**

**Lot 300 Fondationtion**

**Lot 400 Maçonnerie en élévation**

**Lot 500 Charpente – couverture – plafond**

**Lot 600 Electricité**

**Lot 700 Peinture**

| <b>Consistance</b>  | <b>Coût Estimatif</b> |
|---|-----------------------|
| POUR LA REABILITATION ET L'EQUIPEMENT DU LAMIDAT DE MAROUA (CONSTRUCTION D'UN HANGAR) PART LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1er, | 10 000 000 F CFA      |

## **3.Cout Prévisionnel**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024 du BUDGET DE LA COMMUNE, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : 58 30 186 04 641311 523313 921 et l'Autorisation de Dépense IZ045588 pour un coût estimatif TTC de DIX MILLIONS (10 000 000) Francs CFA

#### **4. Allotissement**

N/D

#### **5. Participation et origine**

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments, Routes et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

#### **6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024 du BUDGET DE LA COMMUNE, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : 58 30 186 04 641311 523313 921 et l'Autorisation de Dépense IZ045588 pour un coût estimatif TTC de DIX MILLIONS (10 000 000) Francs CFA

#### **7. Consultation du Dossier**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du

Secrétariat **de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1<sup>er</sup>.**

## **8.Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat **de la commune d'Arrondissement de Maroua 1<sup>er</sup>**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Maroua 1<sup>er</sup>.**

## **9.Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de **la Secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1<sup>er</sup>**, au plus tard le **11/10/2024 à 13 heures, locale** et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° \_\_\_/AONO/C. MAR 1<sup>er</sup> /CIPMP /2024 Du \_\_\_/\_\_\_/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REABILITATION ET L'EQUIPEMENT DU LAMIDAT DE MAROUA (CONSTRUCTION D'UN HANGAR) PART LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 1<sup>er</sup>, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD»**

**FINANCEMENT : (BIP MINADER)**

**EXERCICE 2024 :**

**ON : 58 30 186 04 641311 523313 921**

**IMPUTATI**

**AUTORISAT**

ION DE DEPENSE : **IZ045588**

***Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

### **10. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (MO) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

### **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de Deux Cent Mille (200 000) francs CFA valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## **12.Recevabilité des Offres**

N/D

## **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **11/10/2024** à **14 heures** précises dans la salle des réunions de la **Commune d'Arrondissement de Maroua 1<sup>er</sup>**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **14.Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues

Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### **13.1- Critères éliminatoires**

### 13.1.1 : **Pièces administratives**

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non-respect des modèles des pièces du DAO.

### 13.1.2 : **Offre technique**

1. a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
2. b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
3. c) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères** essentiels sur **Quarante Huit (48)**.

### 13.1.3 : **Offre financière**

1. a) Offre financière incomplète ;
2. b) Pièces non conformes ;
3. c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

## **13.2 : Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 48 critères** essentiels ci-dessous :

1. a) Présentation sur **4 critères** ;
2. b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
3. c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **7 critères** ;
4. d) La méthodologie d'exécution sur **17 critères** ;
5. e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

## **15. Attribution**

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1<sup>er</sup>, Autorité Contractante(AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du Secrétariat **de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1<sup>er</sup>**, dès publication du présent avis.

MAROUA Le 18-09-2024  
Le MAIRE  
HAMADOU HAMIDOU